



En bref...

Présidé par Michel DECOOL, le SIECF territoire d'énergie Flandre est un syndicat de communes, à la carte, qui regroupe les 98 communes de Flandre.

Créé en 1966 pour assurer le développement et le renforcement des réseaux d'électricité, le SIECF territoire d'énergie Flandre a progressivement élargi ses domaines d'intervention, notamment en matière de transition énergétique. Il est aujourd'hui doté de 7 compétences : électricité - gaz - éclairage public - communications électroniques - infrastructures de recharge pour véhicules électriques - réseaux publics de chaleur - bornes de recharge GNV et bio GNV. Les communes de Flandre peuvent transférer une ou plusieurs compétences parmi les 7 exercées.

Permanence précarité
énergétique
☎ 06 48 17 92 88

Astreinte éclairage
public
☎ 06 31 57 33 36

Conseil en énergie
partagé
☎ 07 88 56 39 40

Siège en Mairie d'HAZEBROUCK
Bureau : 30, rue Warein
BP 70189 – 59524 HAZEBROUCK
☎ : 03 28 43 44 45 - @ : siecf@ville-hazebrouck.fr



Rapport d'activité



2018

Table des matières

- P 2 : Table des matières – présentation de la marque Territoire d'Énergie
- P 3 : Edito du Président
- P 4 : Présentation du SIECF et du territoire
- P 5 : Concession de distribution publique de gaz
Focus : signature de la convention avec GRDF au Congrès des Maires
Focus : Signature de la Charte Méthamorphose
Focus : Desserte en gaz de la zone d'activités du Pays des Géants (CCFI)
- P 6-7 : Concession de distribution publique d'électricité
Focus : Nouveau contrat de concession signé en Novembre
Focus : Convention précarité et solidarité signée avec EDF
- P 8-9 : Agir pour des réseaux plus fiables et mieux intégrés à l'environnement
Travaux d'Article 8 et travaux coordonnés
- P 10-11 : 1089 points d'éclairage public renouvelés en 2018 - Eclairage public durable pour un territoire structuré
Focus : Maintenance de l'éclairage public
Focus : Aide du département du Nord
Focus : Le SIECF Territoire d'énergie Flandre lauréat du Grand prix national CEE Eclairage public (FNCCR / ADEME)
- P 12-13 : La transition énergétique passe par les économies d'énergie (MDE)
Focus : Achat groupé d'énergie
Focus : Convention avec GRDF pour le raccordement au réseau gaz
Focus - Mallettes pédagogiques sur les écogestes
- P 14-15 : A grands pas dans la transition énergétique (labellisation TEPCV – CEE TEPCV)
Focus : Commission transition énergétique et EPE (étude de planification énergétique)
Focus : Contribution pour les PCAET des Communautés de Communes
Focus : Mutualisation des CEE (certificats d'économie d'énergie)
- P 16-17 : Le déploiement des IRVE
Focus : Mobilité propre des services publics (Borne GNV mutualisée avec le SMICTOM)
- P 18-19 : Lutter contre la précarité énergétique
Focus : Café échange
Focus : Civi-gaz
Focus : Le chèque énergie
- P 20-21 : Le très haut débit en Flandre
- P 22-23 : 2018 en images



Présentation Territoire d'Énergie

- La FNCCR, fédération regroupant les syndicats d'énergie a créé une marque collective pour permettre à l'ensemble de ses adhérents de s'afficher de manière uniforme et lisible. Le SIECF a adhéré à la charte d'utilisation et sera désormais désigné territoire d'énergie Flandre. L'acronyme «SIECF» sera néanmoins conservé en co-existence sur plusieurs années de transition. Par délibération en date du 5 avril 2017, le Comité syndical a adopté la marque territoire d'énergie Flandre.



Le président

Le SIECF Territoire d'énergie Flandre est soucieux de respecter les préconisations précisant que chaque année il est obligatoire de présenter le rapport d'activité d'un établissement public de coopération intercommunale.

Au fil des ans il est de plus en plus difficile de résumer nos actions en direction des collectivités membres ce qui est tout à la fois un exercice compliqué mais en même temps cela donne la vision exacte et sincère du travail réalisé par l'équipe de dix personnes placée sous la direction de Natacha Lecerf-Noel dont je veux ici souligner l'engagement, le dynamisme, et l'attachement à l'innovation au profit du développement de l'aménagement du territoire de Flandre. Sans faire de nombrilisme, 2018

aura été l'année de refondation de nos engagements avec nos partenaires de toujours. Le congrès des maires à Paris en novembre 2018 nous a permis de signer avec ENEDIS, GRDF et EDF de nouveaux contrats et conventions de partenariat.

Il a fallu pendant cet exercice 2018 préparer la reprise de la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau électrique basse tension (dénommé travaux d'article 8). Le déploiement de la fibre numérique « à marche forcée » que j'ai personnellement voulu en collaboration avec mon collègue Christophe COULON, Président du Syndicat la fibre numérique 59 62, ainsi que l'installation des premières bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE) auront aussi répondu à l'attente de nos élus dont je me réjouis de la participation active visant à faire de la Flandre un territoire exemplaire dans le domaine de l'innovation. À la lecture de ce rapport d'activité, le constat est que nos engagements ont été respectés voir dépassés. La transition écologique et l'innovation sont et seront au cœur du travail que vous nous avez confié.

Michel DECOOL
Maire de Cappelle-Brouck

Jean-Pierre LOGEZ élu de la commune de Saint- Pierre Brouck

- Le 27 décembre 2018 Jean-Pierre LOGEZ nous a quitté après avoir longtemps lutté contre la maladie. Depuis 2014 il faisait partie du bureau syndical et nous laisse l'image d'un élu assidu aux travaux du SIECF et d'un ardent défenseur de la ruralité.



Présentation du SIECF territoire d'énergie Flandre

Le SIECF a été créé en 1966. Il regroupe les communes de l'arrondissement de Dunkerque, hors Communauté urbaine de Dunkerque. Les communes du SIECF sont les suivantes:

ARNEKE, BAILLEUL, BAMBEQUE, BAVINCHOVE, BERGUES, BERTHEN, BIÈRE, BISSEZEELE, BLARINGHEM, BOESCHEPE, BOESEGHEN, BOLLEZEELE, BORRE, BROXEELE, BROUCKERQUE, BUYSSCHEURE, CAESTRE, CAPPELLEBROUCK, CASSEL, CROCHTE, DRINCHAM, EBBLINGHEM, EECHE, ERINGHEM, ESQUELBEQ, ESTAIRES, FLETRE, GODEWAERSVELDE, HARDIFORT, HAVERSKERQUE, HAZEBROUCK, HERZEELE, HOLQUE, HONDEGHEM, HONDSCHOOTE, HOUTKERQUE, HOYMILLE, KILLEM, LA GORGUE, LE DOULIEU, LEDERZEELE, LEDRINGHEM, LOOBERGHE, LYNDE, MERCKEGHEM, MERRIS, MERVILLE, METEREN, MILLAM, MORBECQUE, NEUF BERQUIN, NIEPPE, NIEURLET, NOORDPEENE, OCHTEZEELE, OOST CAPPEL, OUDEZEELE, OXELAERE, PITGAM, PRADELLES, QUAEDYPRE, RENESCURE, REXPOEDE, RUBROUCK, STE MARIE CAPPEL, ST MOMELIN, ST JANS CAPPEL, ST PIERREBROUCK, ST SYLVESTRE CAPPEL, SERCUS, SOCX, STAPLE, STEENBECQUE, STEENE, STEENVOORDE, STEENWERCK, STRAZEELE, TERDEGHEM, THIENNES, UXEM, VIEUX BERQUIN, VOLCKERINCKHOVE, WALLON CAPPEL, WARHEM, WATTEN, WEMAERS CAPPEL, WEST CAPPEL, WINNEZEELE, WORMHOUT, WULVERDINGHE, WYLDER, ZEGERSCAPPEL, ZERMEZEELE, ZUYTPEENE

Les Communes de FLEURBAIX, LAVENTIE, LESTREM et SAILLY sur la LYS sont également adhérentes au SIECF depuis le 1er janvier 2016.

LE COMITE SYNDICAL

Chaque commune est représentée par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. Ils siègent au sein du Comité syndical. Le Comité syndical s'est réuni 5 fois (8 février, 26 mars, 4 juin, 27 septembre, 15 novembre).

LE BUREAU

Le Bureau est composé de 28 élus. Il s'est réuni 6 fois (8 janvier, 22 mars, 2 août, 27 septembre, 25 octobre, 15 novembre).

EFFECTIF du Syndicat au 01/01/2018

8 agents, 1 agent en activité accessoire (suite à la fusion des SER). Durant l'année, le SIECF a également accueilli 1 stagiaire et 2 apprentis.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 4 181 855,24	G 5 327 327,87
	Section d'investissement	B 3 993 419,34	H 4 089 486,75
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 4 19 173,46 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 200 227,17 (si excédent)
	TOTAL (réalisations + reports)	A+B+C+D 8 175 274,58	G+H+I+J 10 036 215,25
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 4 126 858,57	L 2 318 270,08
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	E+F 4 181 858,57	K+L 2 318 270,08
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	A+C+E 4 181 855,24	G+I+K 5 746 501,33
	Section d'investissement	B+D+F 8 120 277,91	H+J+L 6 607 984,00
	TOTAL CUMULE	A+B+C+D+E+F 12 302 133,15	G+H+I+J+K+L 12 354 485,33

Concession de gaz

Le SIECF est propriétaire des réseaux basse et moyenne pression, il est la collectivité organisatrice de la distribution publique de gaz. En outre, il se charge de vérifier la fourniture de gaz aux tarifs réglementés sur son territoire.

Le SIECF a confié la concession historique et la délégation de service public à GRDF. GRDF rend compte annuellement lors de la présentation du CRAC (Compte Rendu annuel d'Activité du Concessionnaire).

Le SIECF contrôle la bonne application du cahier des charges de la concession et son objectif est d'améliorer la qualité du service public du gaz sur le territoire des communes adhérentes.

Contrat historique :

Arneke, Bailleul, Bavinchove, Bergues, Berthen, Bière, Blaringhem, Boeschepe, Bollezeele, Borre, Brouckerque, Cassel, Eecke, Esquelbecq, Estaires, Hazebrouck, Holque, Hondschoote, Hoymille, Killem, La Gorgue, Merville, Nieppe, Noordpeene, Ochtezeele, Oxelaere, Pitgam, Quaedypre, St Sylvestre Cappel, Steene, Steenvoorde, Steenwerck, Terdeghem, Uxem, Warhem, Watten, Wormhout et Zegerscappel.

Par différents avenants, les communes de Flêtre, Godewaersvelde, Ste Marie Cappel, Socx et Vieux Berquin ont été ajoutées à ce contrat de concession dit contrat historique.

Les Communes de Caestre, Meteren, Morbecque, Neuf Berquin, Renescure, Rexpoede, St Jans Cappel, Steenbecque ont récemment transféré leur compétence, elles sont intégrées au contrat historique par avenant, avec effet au 1er janvier 2014.

Délégation de service public (DSP) :

Haverskerque, Herzeele, Hondeghem, Merris, Nieurlet, St Momelin et Strazeele

signature de la convention avec GRDF au Congrès des Maires

Favoriser le développement du gaz vert avec GRDF

Signature d'une convention partenariat avec GRDF, lors du Salon des Maires de France en présence de Michel DECOOL Président du SIECF territoire d'énergie Flandre

Jean-Jacques DUBOIS, Directeur de GRDF Hauts de France
Jean-Pierre DECOOL, Sénateur du Nord

et les maires et élus des communes de Flandre
Dans le cadre de la réalisation des actions en faveur du développement durable dans le domaine de l'énergie et plus particulièrement à travers les projets d'unité de méthanisation sur le territoire, le SIECF et GRDF s'engagent à participer, à travers cette convention, à l'accès à un coût maîtrisé, au réseau de distribution de gaz naturel par l'optimisation de la coordination des travaux et à la maîtrise de l'énergie dans le souci commun de concourir à l'aménagement durable du territoire de la concession de distribution de gaz naturel accordée par le SIECF à GRDF.

La convention acte également l'engagement du SIECF et de GRDF sur la diminution des endommagements aux réseaux grâce à la sensibilisation sur 2 ans de l'ensemble des parties prenantes (Maîtres d'Ouvrage, Maîtres d'œuvre, Bureaux d'étude, Entreprises intervenantes du domaine public, Techniciens des collectivités...) des communes sur le périmètre du Syndicat.

Desserte en gaz de la zone d'activités du Pays des Géants (CCFI)

Dans le cadre de sa compétence AODE gaz, le SIECF a financé le reste à charge des travaux d'extension du réseau de gaz sur la commune de Steenvoorde, pour permettre la desserte de la zone d'activités de la CCFI. Dans ce cadre, la participation du SIECF aux travaux est remboursable par GRDF dans un délai de 8 ans, si l'extension devient rentable. Une convention a été signée en ce sens avec GRDF.

Signature de la Charte Méthamorphose

Charte pour le développement de la méthanisation en Hauts de France

Signature d'une charte pour favoriser le développement de la méthanisation en Hauts de France, lors du Salon des Maires de France (Stand GRDF) en présence notamment de Michel DECOOL, Président du SIECF territoire d'énergie Flandre, Jean-Jacques DUBOIS, Directeur de GRDF Hauts de France, Paul CHRISTOPHE, Député du Nord, Jean-Pierre DECOOL, Sénateur du Nord, Yvan HUTCHINSON, Président de la SEM Energie Hauts de France, Tanguy MANCHEC, GRT Gaz et les maires et élus des communes de Flandre

Le manifeste, inspiré de la « Charte de la participation du public » établie sous l'égide du Ministre en charge de l'environnement, a vocation à favoriser le dialogue autour des projets de méthanisation afin d'en accroître la qualité, l'appropriation et l'ancrage territorial.

Elle a vocation à être signée par :

* Les principaux acteurs régionaux de la filière méthanisation en Hauts-de-France :

* Les porteurs de projet d'installation de méthanisation et les parties prenantes (personnes morales impactées ou concernées par leur projet).

La signature de la présente charte n'engage pas à accepter ou à approuver un projet, mais à s'inscrire dans une participation constructive aux échanges qui l'entourent.

La concession d'électricité

Le SIECF est propriétaire des réseaux basse et moyenne tension, il est la collectivité organisatrice de la distribution publique d'électricité. En outre, il se charge de vérifier la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés sur son territoire.

Le SIECF a confié la concession à ENEDIS (ERDF) pour la partie distribution et à EDF pour la partie fourniture. Enedis et EDF rendent compte annuellement lors de la présentation du CRAC (Compte Rendu annuel d'Activité du Concessionnaire).

Le SIECF contrôle la bonne application du cahier des charges de la concession et son objectif est d'améliorer la qualité du service public de l'électricité sur le territoire des communes adhérentes.

L'année 2018 a été marquée par les négociations avec ENEDIS et EDF en vue de signer un nouveau contrat de concession, selon modèle FNCCR de décembre 2017. Les négociations ont abouti avec la signature d'un nouveau contrat pour 30 ans le 21 novembre 2018 avec entrée en vigueur à compter du 01/01/2019. Il est prévu dans ce contrat une revalorisation significative de la R1, une pérennisation de la R2 et surtout un programme pluriannuel d'investissement d'ENEDIS pour un montant de 10 millions d'Euros.

Nouveau contrat de concession signé en Novembre

Un nouveau contrat de concession d'électricité pour la Flandre

Signature du nouveau contrat de concession pour la distribution publique d'électricité avec ENEDIS et EDF, lors du Salon des Maires de France (Stand de la FNCCR)

en présence de Michel DECOOL Président du SIECF territoire d'énergie Flandre
Mathias POVSE, Directeur d'EDF Hauts de France
Thierry PAGES, Directeur d'ENEDIS Nord Pas de Calais
Jean-Pierre DECOOL, Sénateur du Nord
et les maires et élus des communes de Flandre

Dans le but de défendre l'intérêt des communes adhérentes et des usagers, le SIECF a signé à l'occasion du Congrès des Maires de France, un partenariat qui engage les trois signataires (SIECF, ENEDIS et EDF) pour 30 années.

De longues négociations au plan national ont été menées par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) ENEDIS et EDF et ont permis d'aboutir à ce nouveau modèle de contrat de concession.

Ce contrat de concession instaure de nouvelles relations avec nos concessionnaires, basé sur une meilleure coordination notamment en matière d'investissement, ainsi qu'une vision partagée du devenir de nos infrastructures électriques avec un maintien de relation client de qualité au bénéfice de tous les usagers des 94 communes composant le SIECF.

Dans ce nouveau modèle de contrat, il est aussi question de rechercher des performances ambitieuses pour le service public d'électricité, notamment la diminution du temps de coupure d'électricité chez les abonnés. Mais surtout l'accent sera mis sur un nouveau schéma directeur des investissements avec un plan pluriannuel de 10 millions d'euros de la part de notre concessionnaire ENEDIS. La transition énergétique et la lutte contre la précarité énergétique sont également des aspects importants évoqués dans ce nouveau contrat de concession.

Enfin le milieu rural sera prioritaire, de part l'amélioration des lignes électriques et surtout la suppression des fils nus, l'enfouissement et la sécurisation du réseau basse et moyenne tension.

Convention précarité et solidarité signée avec EDF

Lutte contre la précarité énergétique en partenariat avec EDF

Signature d'une convention solidarité et lutte contre la précarité énergétique avec EDF, lors du Salon des Maires de France en présence de Michel DECOOL Président du SIECF territoire d'énergie Flandre

Rémy VERGRIETE, Directeur territorial d'EDF
Jean-Pierre DECOOL, Sénateur du Nord
Martine LORPHELIN, Directrice de l'Association des Maires du Nord
et les maires et élus des communes de Flandre

Dans le cadre du renouvellement du contrat de concession de distribution publique d'électricité et dans la continuité des actions partenariales déjà engagées.

EDF et le SIECF - Territoire d'énergie Flandre souhaitent ainsi collaborer d'une façon nouvelle, dynamique, souple et innovante articulée autour de la solidarité et la lutte contre la précarité énergétique.

[Agir pour des réseaux plus fiables et mieux intégrés
à l'environnement Travaux d'Article 8 et travaux coordonnés]

Chantiers d'effacement et d'enfouissement des réseaux ARTICLE 8

● Dans le cadre de l'article 8 du contrat de concession signé entre le SIECF et ENEDIS (ERDF), un financement spécifique est prévu afin de réaliser des travaux d'effacement et d'enfouissement des réseaux électriques basse tension.

En 2018, la maîtrise d'ouvrage de ces travaux est assurée par Enedis sous le contrôle du SIECF. Le financement de ces travaux est assuré majoritairement par le SIECF (avec le soutien d'Enedis), le reste à charge pour la Commune est de 20 % à 30 %.

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux électriques, les communes avec le SIECF peuvent également réaliser des travaux coordonnés d'enfouissement et d'effacement des réseaux d'éclairage public et de télécommunications.

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU



1 Bambecque
rue principale



2 Méteren
rue Monseigneur
Wicart



3 Noordpeene
rue Ronde



4 Oxelaëre
route de St Omer



5 Hoymille
route des neiges



6 Cassel
Place Vandamme



7 Reppoède
rue Général
Anthoine



8 Eringhem
rue des Tilleuls
phase 2

[1089 points d'éclairage public renouvelés en 2018 Eclairage public durable pour un territoire structuré]



Travaux

d'éclairage public :

éclairer mieux, plus juste, moins cher et en sécurité

Le SIECF - Territoire d'Énergie Flandre réalise, sur le territoire des communes adhérentes à la compétence Eclairage public, des travaux de rénovation et/ou extension.

Pour l'année 2018, 71 communes adhèrent à l'investissement (option A et option B confondues).

Les travaux réalisés par le SIECF visent à éclairer mieux, plus juste, moins cher et en sécurité.

En outre, le SIECF s'efforce de valoriser les travaux en les convertissant en CEE (Certificats d'Économies d'Énergie).

Le SIECF Territoire d'énergie Flandre lauréat du Grand prix national CEE Eclairage public (FNCCR / ADEME)

Chaque année, la FNCCR, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies, organise avec ses partenaires (l'ADEME, l'AFE, l'AITF, l'ATÉE, l'ANAH, la Caisse des Dépôts et Consignation, le Plan Bâtiment Durable, la Fédération des OPH et l'USH) le Grand Prix des CEE. Ce concours met en avant des actions vertueuses en termes de valorisation des certificats d'économie d'énergie.

Ce concours mobilise les collectivités sur leur capacité à atteindre un niveau de performance minimum, lors des travaux d'économie d'énergie, à capitaliser ces certificats sur une valorisation financière.

À ce titre le SIECF a déposé des dossiers dans deux catégories, la première pour la rénovation de bâtiments, la seconde pour l'éclairage public.

Au terme de ce concours, Le SIECF - Territoire d'Énergie Flandre a été lauréat du grand prix FNCCR des CEE portant sur les diagnostics et travaux d'éclairage public. En effet, en 2017, le SIECF a audité et renouvelé 1500 points lumineux, qui ont généré 32,26 Gwh cumac de CEE.

Michel DECOOL, président du SIECF a reçu ce prix lors des assises européennes de la transition énergétique à Dunkerque, le 24 janvier 2019.

Aide du département du Nord

Le SIECF - Territoire d'Énergie Flandre bénéficie de l'aide du Département du Nord pour certains chantiers du programme 2018, dans le cadre du programme Projets Territoriaux Structurants (PTS). Les services du SIECF ont obtenu pour le programme 2017/2018 une subvention du Département, pour un montant de 385 057 Euros. Pour le programme 2018, certains travaux bénéficient du soutien du Département du Nord dans le cadre du programme Projets Territoriaux Structurants (PTS).

Maintenance de l'éclairage public

Pour l'année 2018, 49 communes adhèrent à la maintenance (option B). En outre, par convention le SIECF a également entretenu les zones d'activités de la CCFI et de la CCHF. Dans ce cadre, l'ensemble des dépannages a été assuré, soit par le biais du marché de maintenance (15 interventions), soit par le biais d'équipe dédiée et habilitée (équipes du SIECF et de la ville de Bailleul, en mutualisation).

Les services du SIECF ont traité dans le cadre de l'exercice de compétence éclairage public option B, 3 997 DICT, soit une moyenne de 77 DICT/ semaine. Enfin, 35 communes et 12 zones d'activités CCFI et 1 zone d'activités CCHF sont géo-référencées (soient 10 836 points lumineux) au 31/12/2018.



1 Arneke ville de paille
2 Bailleul Parc d'activité de la Verte Rue
3 Bergues sur l'ensemble de la commune
4 Bierne route de watten et 7 planètes
5 Caëstre Résorption (lampes fluos)
6 Cappelle Brouck route de lynck
7 CCFI Renescure pôle gare
8 Crochte rue du collège
9 Godewaersvelde chemin du meulwalle & parvis de l'église



10 Hardifort La trompe
11 Haverskerque Rue du Moulin de corbie & Passage piéton Rue de Tanny
12 Haverskerque Rue du 11 Novembre Rue de l'église
13 Herzele Sur l'ensemble de la commune
14 Killeem rue de la brasserie et platane
15 Lederzeele Pose d'un Mat solaire



16 Looberghe route de la mairie
17 Merckeghem abords du mini stade
18 Merville rue du docteur Rousseau rue des Freigneaux
19 Millam rue de Merckeghem
20 millam route de Lederzeele
21 Nieppe sur l'ensemble de la commune (lampes fluos)



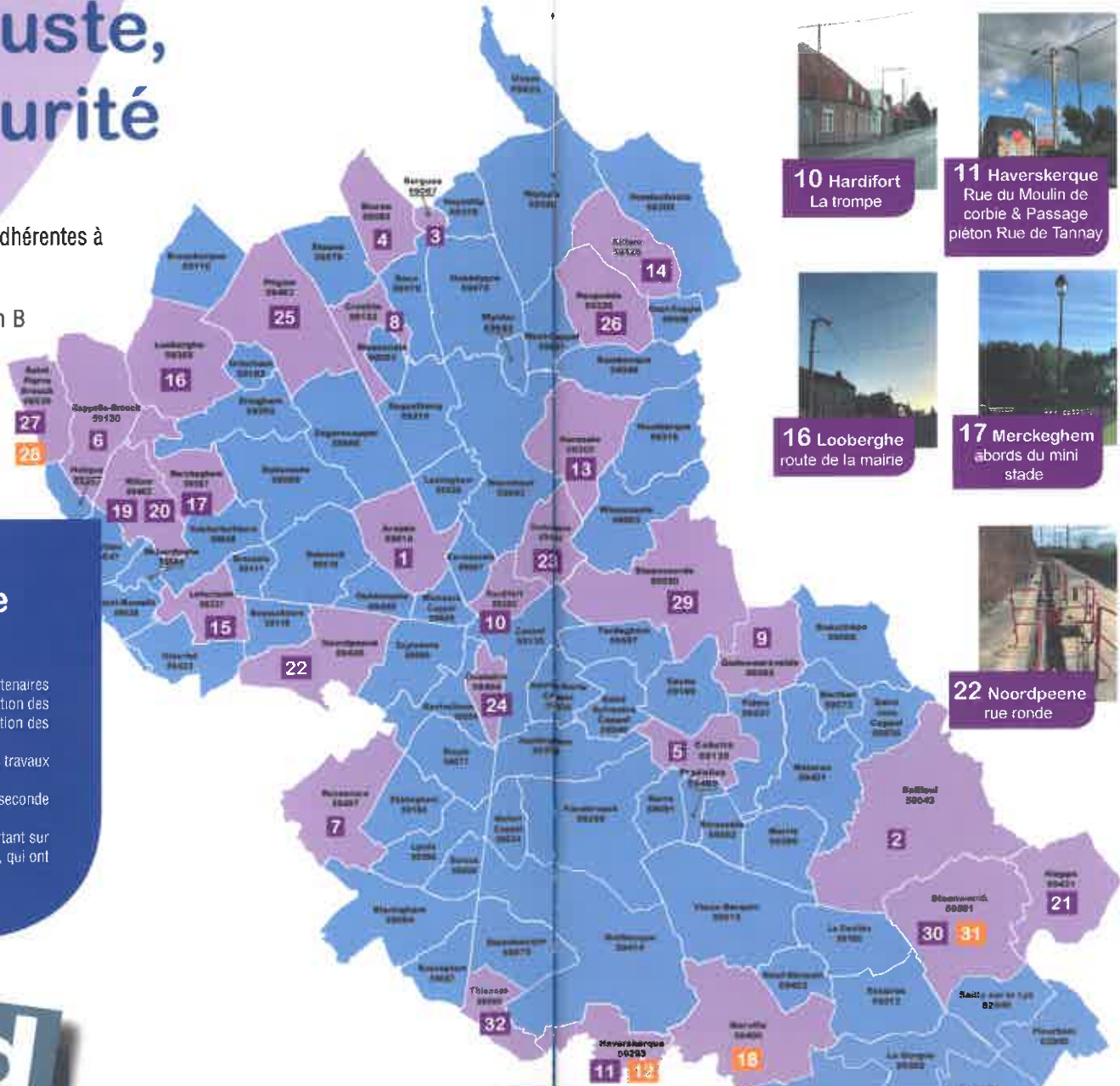
22 Noordpeene rue ronde
23 Oudezeele Sur l'ensemble de la commune
24 Oxelaere Rue des montagnards Rue de St-omer
25 Pitgam Sur l'ensemble de la commune
26 Rexpoëde Lottissement de la butte



27 Saint Pierre-Brouck Sur l'ensemble de la commune
28 Saint Pierre-Brouck Rue de la Distade
29 Steenvoorde Rue du Ryveld
30 Steenwerck Home des Jeunes Complexe Sportif Rue Longue Ruelle



31 Steenwerck Grands Bâtiments
32 Thiennes Rue d'Aire signalisation clignotante



Légende

l'éclairage public

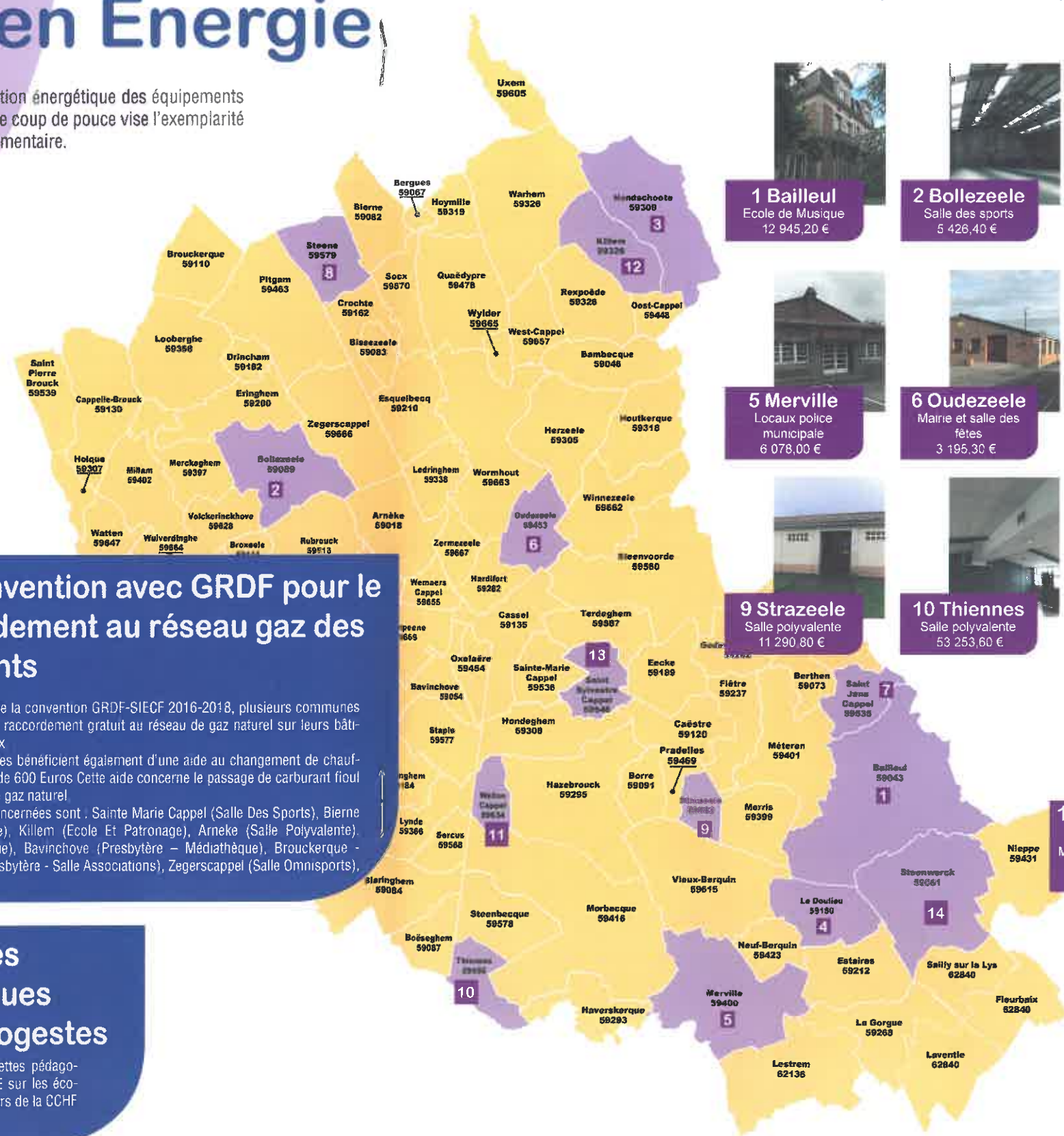
feux tricolores

[La transition énergétique passe par les économies d'énergie (MDE)]

MDE Maîtrise de la Demande en Energie

14 bâtiments sont aidés par le biais de la MDE 2018. Les sommes sont provisionnées pour les projets, ci-dessous :

Le SIECF propose, depuis 2014, une aide financière aux projets de rénovation énergétique des équipements publics à travers l'appel à projets Maîtrise de la Demande en Energie (MDE). Ce coup de pouce vise l'exemplarité des projets, portant les niveaux de performance au delà du simple cadre réglementaire.



- 1 Bailleul**
Ecole de Musique
12 945,20 €
- 2 Bollezeele**
Salle des sports
5 426,40 €
- 3 Hondschoote**
Maison associative «Maison pour tous»
8 092,10 €
- 4 Le Doulieu**
Vestiaires de football Maurice Salomez
15 000,95 €
- 5 Merville**
Locaux police municipale
6 078,00 €
- 6 Oudezeele**
Mairie et salle des fêtes
3 195,30 €
- 7 Saint Jans Cappel**
Mairie
2 042,00 €
- 8 Steene**
Salle des fêtes
12 284,40 €
- 9 Strazele**
Salle polyvalente
11 290,80 €
- 10 Thiennes**
Salle polyvalente
53 253,60 €
- 11 Wallon Cappel**
Salle des fêtes Charles Louis Vandebossche
5 431,30 €
- 12 Killem**
Ecole maternelle Jules Ferry
32 959,66 €
- 13 Saint Sylvestre Cappel**
Médiathèque / logements communaux
21 089,60 €
- 14 Steenwerck**
Mairie
826,70 €

Achat groupé d'énergie

En raison de la fin des tarifs réglementés de vente du gaz et de l'électricité (+36kVa) le SIECF a lancé plusieurs marchés d'achat groupé d'énergie :

***le groupement d'achat gaz naturel :** accord cadre attribué en décembre 2014 à GDF SUEZ, TOTAL ENERGIE GAZ et GAZ DE BORDEAUX (applicable du 01/01/2015 au 31/12/2018)

***le groupement d'achat d'énergie :** électricité, gaz naturel, fioul, gaz propane (applicable du 01/01/2016 au 31/12/2018)

Lot électricité (< 36KVA et éclairage public) : ENGIE GDF Suez
Lot électricité (> 36KVA) : EDF
Lot gaz naturel : ENGIE GDF Suez
Lot gaz propane : PRIMAGAZ
Lot Fioul : NORD COMBUSTIBLES

*** Lancement du nouveau marché d'achat groupé d'énergie, (Applicable au 1er janvier 2019) :**

Le SIECF a organisé une réunion de présentation des fournisseurs retenus dans le cadre du nouveau marché le 17 décembre 2018 à Wormhout :

Lot 1 – Electricité Tarif > à 36 KVA (Jaune et vert) : EDF

Lot 2 – Gaz Naturel : ENGIE

Lot 3 – Gaz Propane : PRIMAGAZ

Lot 4 – Fioul : Etablissements CARON

Pour les tarifs électricité inférieurs à 36 KVA : Retour au tarif historique tarif réglementé EDF

Convention avec GRDF pour le raccordement au réseau gaz des bâtiments

Dans le cadre de la convention GRDF-SIECF 2016-2018, plusieurs communes vont bénéficier du raccordement gratuit au réseau de gaz naturel sur leurs bâtiments communaux

Pour certaines, elles bénéficient également d'une aide au changement de chauffage d'une valeur de 600 Euros Cette aide concerne le passage de carburant fioul ou propane vers le gaz naturel

Les communes concernées sont : Sainte Marie Cappel (Salle Des Sports), Bierne (Salle Communale), Killem (Ecole Et Patronage), Arneke (Salle Polyvalente), Steenwerck (Mairie), Bavinchove (Presbytère – Médiathèque), Brouckerque - Sivom Colme (Presbytère - Salle Associations), Zegerscappel (Salle Omnisports), Warhem (Mairie)

Mallettes pédagogiques sur les écogestes

Le SIECF a remis des mallettes pédagogiques réalisées par Enedis et l'ADEME sur les écogestes aux enfants des Accueils collectifs des mineurs de la CCHF



A GRANDS PAS dans la transition énergétique (labellisation TEPCV – CEE TEPCV)

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
 MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Les Communes qui ont bénéficié d'une aide CEE TEPCV pour la réhabilitation de leurs bâtiments communaux respectifs en 2018 sont :

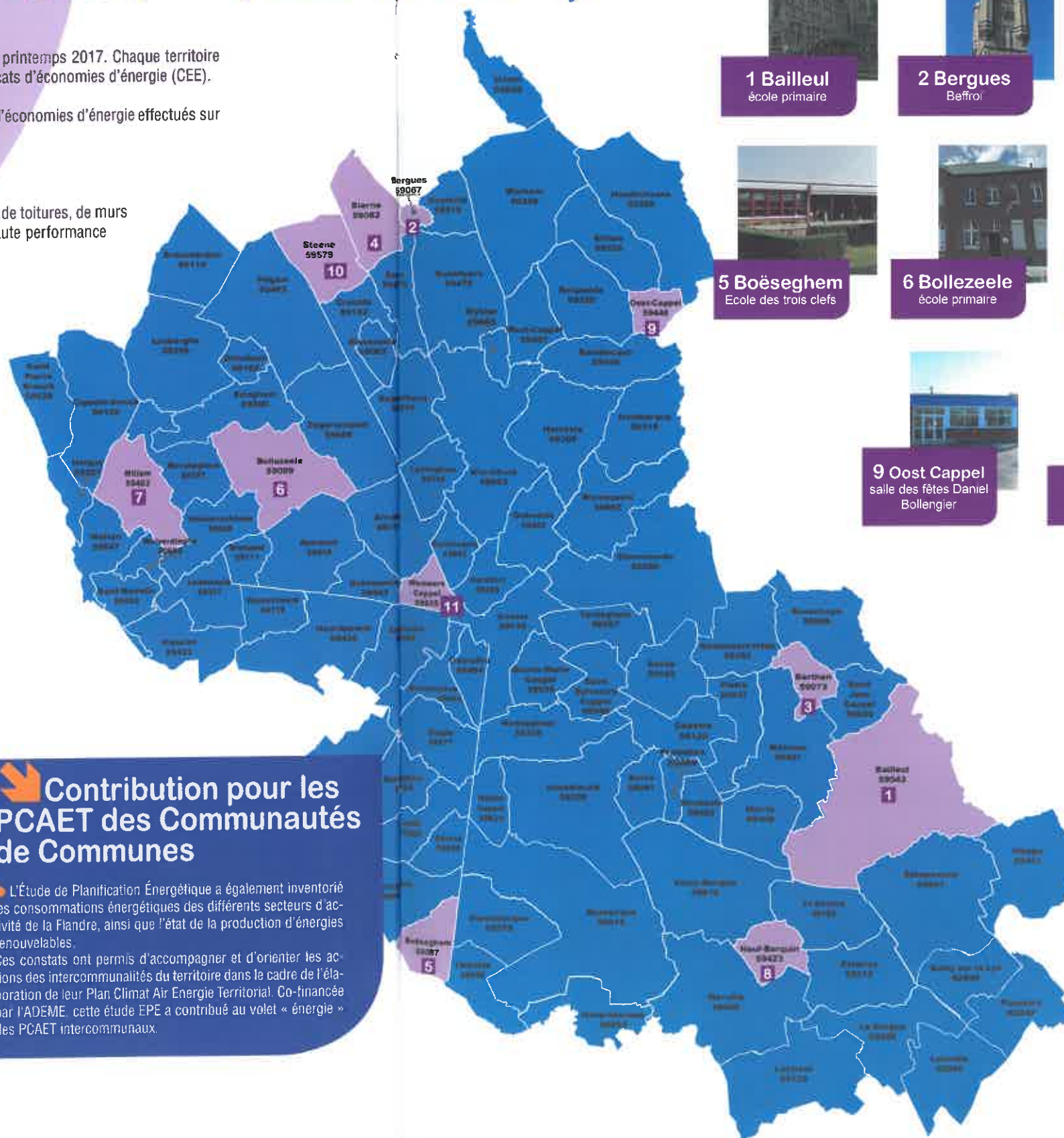
Le SIECF est labellisé territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) depuis le printemps 2017. Chaque territoire TEPCV peut être porteur d'un programme d'économies d'énergie, éligible au dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE).

Les dépenses éligibles sont les dépenses réalisées jusqu'au 31 décembre 2018 pour des travaux d'économies d'énergie effectués sur le patrimoine des collectivités territoriales, pour les opérations d'économies d'énergie suivantes :

- * la rénovation de l'éclairage public extérieur ;
- * l'isolation ou le changement de chauffage pour les bâtiments publics : isolation de combles ou de toitures, de murs ou de planchers, ou installation de fenêtres avec vitrage isolant, installation d'une chaudière à haute performance énergétique, d'une pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau, ou d'un chauffe-eau solaire ;
- * le raccordement d'un bâtiment public ou d'un bâtiment résidentiel à un réseau de chaleur.

SPECIFICITES du DISPOSITIF CEE TEPCV par rapport aux CEE 'CLASSIQUES' :

Par rapport à la valorisation « classique » des CEE, ce programme présente l'intérêt de couvrir une part plus importante que celle couverte par le dispositif classique.



1 Bailleul école primaire	2 Bergues Beffroi	3 Berthen école - médiathèque	4 Bierne Mairie
5 Boëseghem Ecole des trois clefs	6 Bollezeele école primaire	7 Millam école primaire	8 Neuf Berquin logement communal
9 Oost Cappel salle des fêtes Daniel Bollengier	10 Steene Ecole Emile Zola	11 Wemaers Cappel Maison Assistante Maternelle	

Commission transition énergétique et EPE (étude de planification énergétique)



Responsable de la distribution d'énergie de réseaux (électricité et gaz), et acteur opérationnel de l'énergie engagé depuis près de 10 ans, le SIECF souhaite affirmer sa stratégie afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des territoires. Dans ce contexte, le SIECF a achevé son Étude de Planification Énergétique (réalisée avec le soutien de l'ADEME), qui visait à déterminer des axes de travail vertueux en matière d'énergie, à court moyen et long terme.

Les résultats de cette étude ont été communiqués aux élus du territoire lors de la commission paritaire de transition énergétique, visant à favoriser la mutualisation des actions et des investissements pour une mise en œuvre efficace de la transition énergétique en Flandre.

En s'appuyant sur ces résultats, et en participant à l'élaboration des politiques, des démarches énergétiques et environnementales des collectivités locales (territoire à énergie positive, projets énergétiques communaux, Plans Climat-Air-Energie Territoriaux, éco-quartiers, démarche Rev 3...), le SIECF a également produit ses orientations stratégiques en faveur de la transition énergétique.

La commission paritaire de transition énergétique a également approuvé la politique énergétique du SIECF.

Contribution pour les PCAET des Communautés de Communes

L'Étude de Planification Énergétique a également inventorié les consommations énergétiques des différents secteurs d'activité de la Flandre, ainsi que l'état de la production d'énergies renouvelables.

Ces constats ont permis d'accompagner et d'orienter les actions des intercommunalités du territoire dans le cadre de l'élaboration de leur Plan Climat Air Energie Territorial. Co-financée par l'ADEME, cette étude EPE a contribué au volet « énergie » des PCAET intercommunaux.

Mutualisation des CEE (certificats d'économie d'énergie)

Pour pérenniser son soutien technique et financier aux actions de maîtrise de la demande en énergie, le SIECF poursuit la mutualisation des Certificats d'économie d'énergie, (CEE) 3 344 100 kWh Cumac : travaux d'éclairage public dans les communes de Caestre, Hurdifort, Merckeghem, Zegerscappel, Thiennes, Lederzele, Estaires, Looberghe, Hondeghem, Steenvoorde Bollezeele

4 854 869 kWh Cumac : travaux dans les bâtiments publics Ledringhem (Ecole Maternelle), Buyscheure (Ecole Maternelle Et Médiathèque), Volckerinckhove (Mairie)

[Le déploiement des IRVE]

Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)

Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)

Depuis le 1er janvier 2018, le SIECF - Territoire d'Énergie Flandre développe un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

Il est précisé que pendant la phase de déploiement, le service de recharge est gratuit.

Il est toutefois nécessaire de disposer d'un badge pour se recharger ou d'utiliser son smartphone via le QR Code disponible sur la borne.



Rechargez partout où vous en avez besoin

Optez pour des gestes simples
Rechargez votre véhicule électrique : mode d'emploi.

Le SIECF déploie, en Flandre, un réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides. Il s'agit d'une action portée par le SIECF pour encourager une mobilité propre et contribuer à la protection de la qualité de l'air ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique.

Un réseau pour tous

- Des bornes de recharge accessibles 7 jours/7, 24h/24, quel que soit votre véhicule
- Un réseau interopérable, ouvert aux abonnés d'autres opérateurs
- Un accès simple avec ou sans abonnement

Un service performant

- Des bornes connectées à un central de supervision pour un fonctionnement continu et fiable
- Une utilisation simple (bornes gratuites jusqu'à octobre 2019, informations sur la localisation et la disponibilité des bornes)

plus de 20 bornes disponibles en Flandre

commandez votre badge
www.freshmile.com



LANCER LA CHARGE

1 SÉLECTIONNEZ votre point de charge
BADGEZ votre carte OU SCANNEZ le QR code

2 OUVREZ la trappe et BRANCHEZ votre véhicule

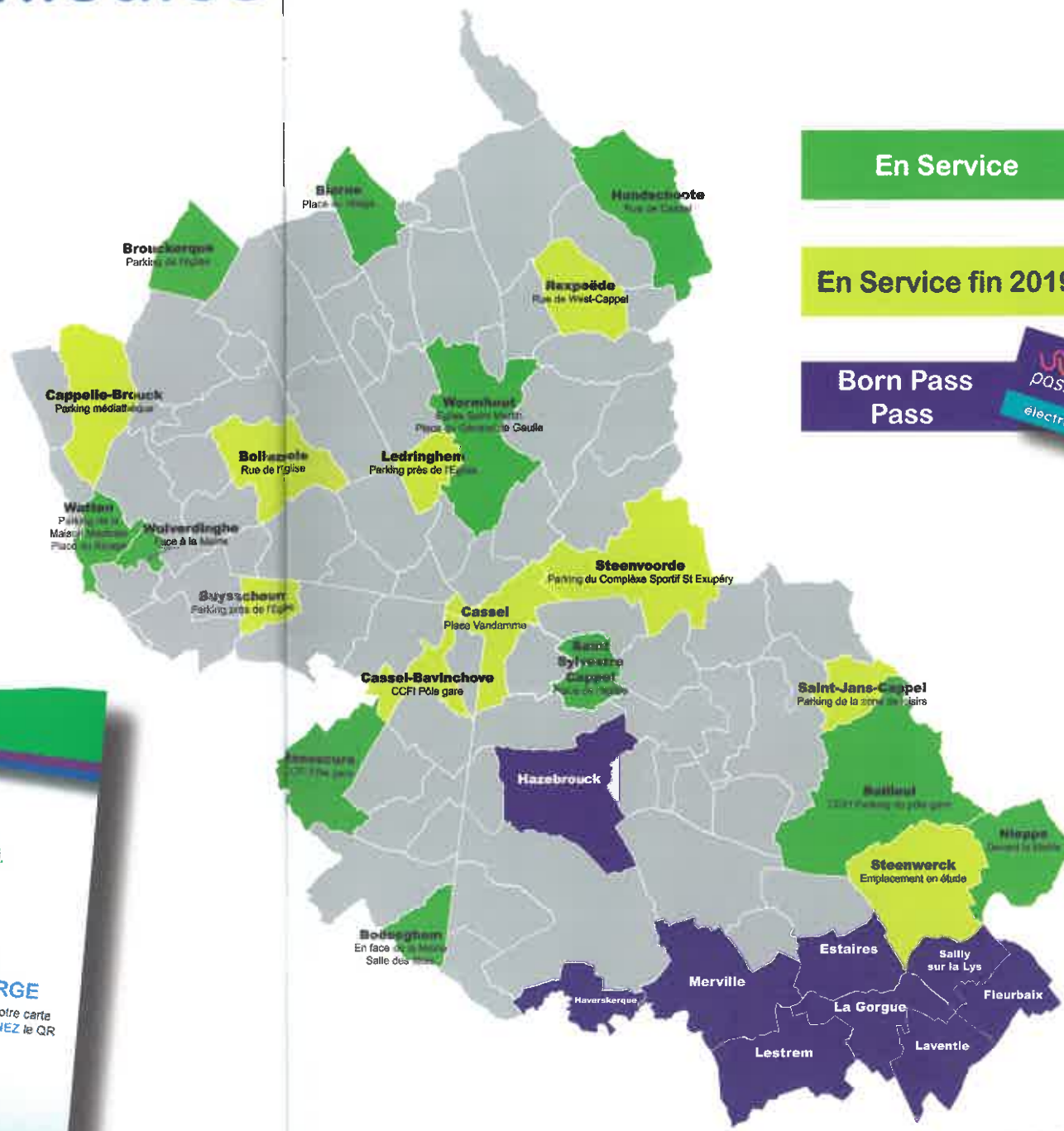
3 FERMEZ la trappe

ARRÊTER LA CHARGE

1 BADGEZ votre carte OU SCANNEZ le QR code

2 OUVREZ la trappe et DÉBRANCHEZ votre véhicule

3 FERMEZ la trappe



En Service

En Service fin 2019

Born Pass Pass



Mobilité propre des services publics
Borne GNV mutualisée avec le SMICTOM

Le SIECF dispose sur son parking situé 30 rue Warein à Hazebrouck, d'une borne de recharge pour véhicules roulant au gaz naturel. Cette borne sert à recharger les deux véhicules de service SIECF roulant au GNV ainsi que le véhicule GNV du SMICTOM des Flandres.



Lutter contre la précarité énergétique

● Dans le cadre de sa compétence électricité et gaz, le SIECF assure une permanence de lutte contre la précarité et de médiation pour le compte des usagers de la concession. Cette permanence a lieu à Hazebrouck et dans 8 lieux d'accueil décentralisés sur le territoire. Pour l'année 2018, 492 familles (299 en électricité, 92 en gaz et 41 pour informations sur le chèque énergie) ont été accueillies en permanence ; un café échange a été organisé à Cassel le 09/01/2018, une réunion sur le chèque énergie avec la FNCCR à Cassel le 15/03/2018, le Forum Département du Nord Emploi et Insertion Pro avec thématique « Logement » à l'Espace Flandre à Hazebrouck le 05/06/2018, un groupe de travail « Energie/Consommation » à la FNCCR à Paris le 16/10/2018, et une réunion publique « comprendre sa facture » à Neuf-Berquin le 20/11/2018.

Chèque énergie

- Fin des tarifs sociaux de l'électricité et du gaz au 31/12/2017 et généralisation du chèque énergie
- La loi transition énergétique prévoit la suppression des tarifs sociaux en électricité et gaz (TPN et TSS) au 31/12/2017 et la mise en œuvre du chèque énergie au 01/01/2018.



Café échange

- Action Collectivité /Solidarité : Café échange en Mairie de Cassel présenté par le SIECF en collaboration avec le centre social de Cassel et le Département du Nord (9 Janvier 2018)



CIVIGAZ LE SERVICE CIVIQUE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Civigaz

- Le SIECF – territoire d'énergie Flandre s'est associé à GrDF et FACE pour le déploiement de l'action Civigaz en Flandre sur les communes de Merville, Bailleul et Hazebrouck, puis dans un second temps Bergues et Hondschoote.

L'action a débuté à l'automne 2017 et s'est poursuivie jusqu'en mai 2018.

L'action Civigaz vise à promouvoir la citoyenneté et l'engagement des jeunes au bénéfice des personnes les plus vulnérables à l'aide du développement du Volontariat Service Civique, et à conseiller les familles sur la maîtrise de leur consommation énergétique et la sécurité des installations intérieures gaz.



Le très haut débit en Flandre

TELECOM NUMERIQUE

Le SIECF a signé une convention avec le Syndicat Mixte La Fibre Numérique 59/62. Les travaux de montée en débit, entamés dans plus de 30 communes en 2016 se sont poursuivis en 2017 afin de réduire la fracture numérique dans les « zones blanches ». Monsieur Christophe COULON, Président du Syndicat La Fibre Numérique 59/62 a suggéré une pause du processus de montée en débit pour ne pas revenir sur les chantiers et passer directement à la fibre à l'habitant. Cette initiative permettra pour certains malgré une attente un peu plus longue, d'avoir en une fois le réseau fibre sur le territoire communal. De plus, il est plus que probable que l'Etat impose une couverture totale du périmètre national en 2025, mais qu'en Nord Pas de Calais, tout serait terminé en 2021.



La montée en débit

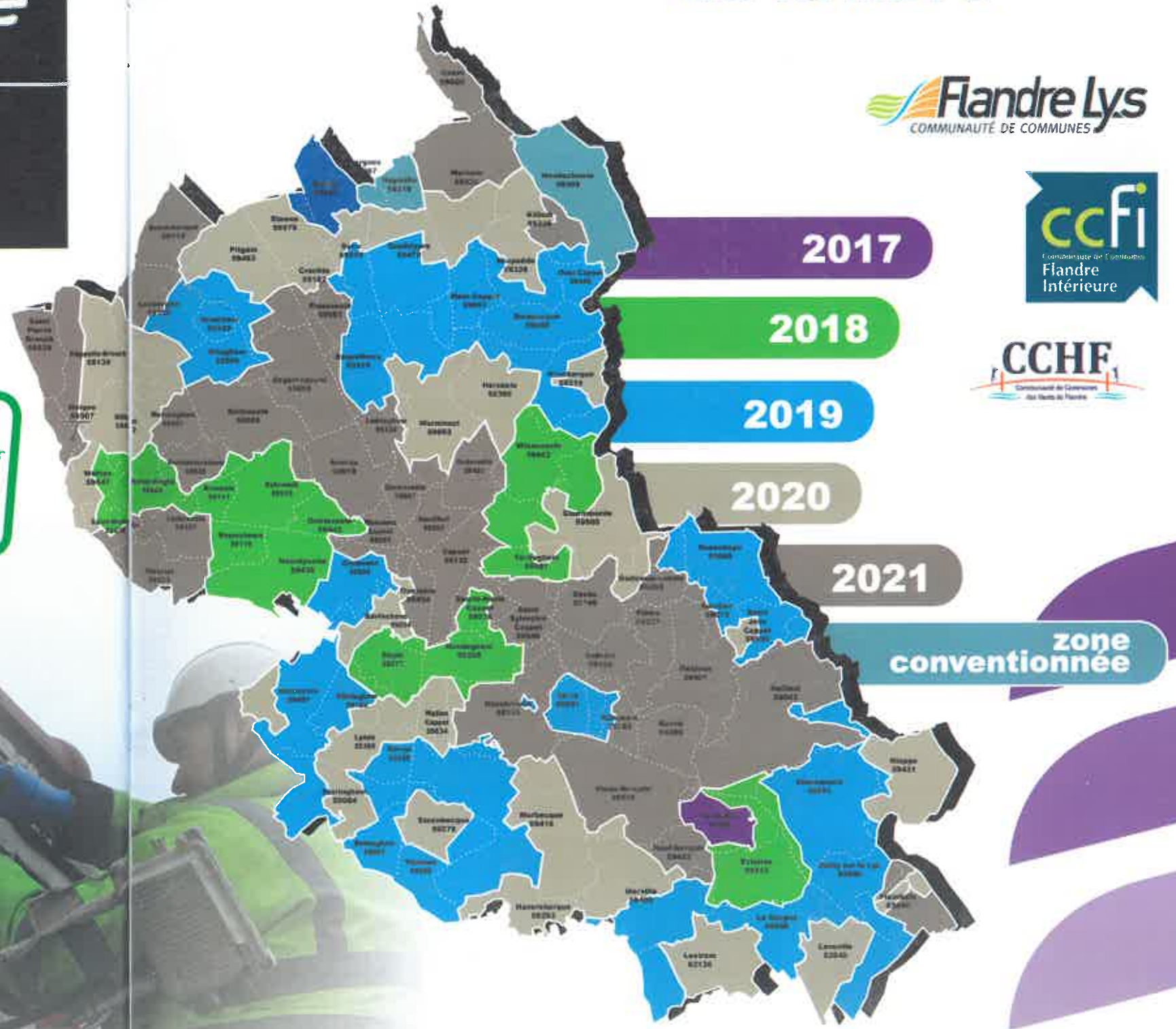
- Les communes suivantes sont bénéficiaires sur tout ou partie de leur territoire de travaux de montée en débit :
- Arneke - Bailleul - Caestre - Eecke - Flêtre - Holque - Ledringhem - Merris
- Meteren - Nieurlet - Pradelles - Saint-Momelin - Sainte-Marie-Cappel - Strazeele - Vieux-Berquin
- Watten - Zegerscappel - Neuf-Berquin - Zuytpeene
- Bavinchove - Zermezele - Wemaers-Cappel - Cappelle-Brouck - Cassel - Eringhem - Estaires - Merckeghem - Milliam - Pitgam - Staple
- Winnezele

La fibre arrive en Flandre
 Pour toute question vous pouvez contacter
 le numéro vert :
0800 159 162

réunion publique à Estaires 18 décembre



Mise en service de la fibre



2018 en images



Réunion avec les énergéticiens dans le cadre de l'EPE
6 février



Comité à Steenvoorde
27 février



Point d'étape sur le déploiement de la fibre à Templeuve
23 février



Réunion ENEDIS suite à la tempête - Rexpoede
13 mars



Réunion de présentation du chèque énergie à Cassel
16 mars



Comité syndical à Eecke
26 mars



Mission Civigaz à Bailleul avec Mme De Temmerman
6 avril



Participation au débat PPE à Gravelines
12 avril



Remise des malettes pédagogiques écogestes à Cappelle-Brouck - 3 mai



Ateliers participatifs EPE à Boeseghem
22 mai



Comité syndical à Socx
4 juin



Stand SIECF forum insertion du département du Nord à Hazebrouck
5 juin



Présentation de la contribution commune SIECF SIVOM Aa Colme Ville de Gravelines à la PPE - 27 juin



Lancement du programme de rénovation CEE TEPCV à Bergues
2 juillet



Signature de la convention de partenariat avec le SIDEC
5 juillet



CCSPL
18 septembre



Comité syndical à Arnèke
27 septembre



Signature des conventions cartographies avec ENEDIS
1er octobre



Comité syndical à Sercus
15 novembre



Signature du contrat de concession électricité avec ENEDIS et EDF au SMCL - 21 novembre



Signature de la convention pour le raccordement au gaz avec GRDF SMCL 21 novembre



Signature de la convention solidarité avec EDF - SMCL 21 novembre



Signature de la convention concertation méthanisation - SMCL
21 novembre



Réunion d'information sur l'achat groupé d'énergie à Wormhout
17 décembre